

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 03156

Numéro SIREN : 339 436 693

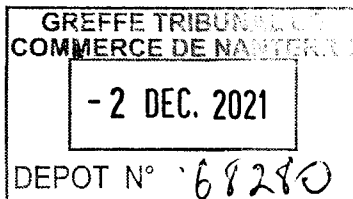
Nom ou dénomination : GENEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 68280

« GENEDIS »

Société par Actions Simplifiée au capital de €37.500
Siège Social : 10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS

339 436 693 RCS NANTERRE



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, enclosed within a large, hand-drawn oval.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GENEDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		10-12 avenue Général de Gaulle 92230 GENNEVILLIERS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 9 4 3 6 6 9 3 0 0 0 1 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/03/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC	
		Frais de développement *	CX			CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	63 506	AG	62 964	542
		Fonds commercial (1)	AH			AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	539 835	AO	539 835	
		Constructions	AP	1 826 534	AQ	251 649	1 574 885
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	881 406	AS	754 607	126 798
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 515 193	AU	2 148 064	367 129
		Immobilisations en cours	AV			AW	
		Avances et acomptes	AX			AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT	
		Autres participations	CU			CV	
		Créances rattachées à des participations	BB			BC	
		Autres titres immobilisés	BD	1 213 381	BE	1 213 381	
		Prêts	BF			BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	423 270	BI	423 270	
TOTAL (II)			BJ	7 463 127	BK	3 217 285	4 245 842
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 715	BM	5 715	
		En cours de production de biens	BN			BO	
		En cours de production de services	BP			BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
		Marchandises	BT	3 874 779	BU	117 540	3 757 239
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 478	BY	57 478	
		Autres créances (3)	BZ	5 983 615	CA	31 609	5 952 005
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			CE	
		Disponibilités	CF	1 670 573	CG	1 670 573	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	107 229	CI	107 229	
TOTAL (III)		CJ	11 699 392	CK	149 149	11 550 242	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW					
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecarts de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	19 162 520	1A	3 366 435	15 796 084	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GENEDIS		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 500 ...)			DA	37 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 750
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	612
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 344 353
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 053 359
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	6 439 575
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	603 490
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	603 490
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 821 661
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 127 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	216 251
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 325 161
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 142 637
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	25 873
	Autres dettes			EA	93 405
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	934
TOTAL (IV)			EC	8 753 019	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	15 796 084	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 123 009
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	11 317	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GENEDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	45 415 367	FB		FC	45 415 367	
	Production vendue { biens * services *	FD	22 938	FE		FF	22 938	
		FG	946 720	FH		FI	946 720	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	46 385 026	FK		FL	46 385 026	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	206 337	
	Autres produits (1) (11)					FQ	274	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	46 591 638
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	36 496 922
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(142 902)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	48 667
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	685
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 822 280
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	712 951
	Salaires et traitements*						FY	2 072 539
	Charges sociales (10)						FZ	558 850
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	234 709
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	10 000
	Autres charges (12)						GE	9 309
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	44 941 554	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 650 084	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	34 759
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	96 119
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	130 878
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	31 609
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	38 888
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	70 498
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	60 380	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 710 464	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS GENEDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 844
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	940 141
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	80 473
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 053 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 175
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 903
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 078
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 023 379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	205 158
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	475 327
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	47 775 975
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	45 722 616
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 053 359
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	20 415
	(3) Dont {	HP	42 267
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 650
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) {	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	54 180
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 665	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Produits sur exercice antérieur			20 415
Charges sur exercice antérieur		6 650	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 15 796 085 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 053 359 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2018 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord partielier. Les engagements coorespondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 128 108 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS GENEDIS</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	63 506	KE		KF	1 356	
CORPORELLES	Terrains					KG	539 835	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	1 813 439	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	13 095	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	868 565	KT		KU	12 840
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 250 460	KW		KX	48 793	
		Matériel de transport*				KY	3 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	194 369	LC		LD	18 569	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	5 682 765	LO		LP	80 204	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	1 524	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	1 085 761	1R		1S	144 999			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	395 770	1U		1V	27 500			
TOTAL IV				LQ	1 483 056	LR		LS	172 499			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	7 229 328	ØH		ØI	254 059		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
								4				
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 356	LW	63 506	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	539 835	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	1 813 439	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	13 095	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	881 406	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	2 299 253	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	3 000	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	212 939	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	5 762 969	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX	1 524	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B	17 379	2C	1 213 381	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	423 270	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	18 903	NK	1 636 651	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	20 259	ØL	7 463 127	ØM			

Désignation de l'entreprise SAS GENEDISNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 61 732	PF 2 587	PG 1 356	PH 62 964
Terrains	PI	PJ	PK	PL	
Constructions	Sur sol propre	PM 167 740	PN 70 813	PO	PQ 238 553
	Sur sol d'autrui	PR 13 095	PS	PT	PU 13 095
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA 697 565	QB 57 042	QC	QD 754 607
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QE 1 895 322	QF 69 643	QG	QH 1 964 966
	Matériel de transport	QI 3 000	QJ	QK	QL 3 000
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QM 139 671	QN 24 281	QO	QP 163 953
	Emballages récupérables et divers	QR 5 803	QS 10 341	QT	QU 16 144
TOTAL III	QU	QV 2 922 198	QW 232 122	QX	QY 3 154 321
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	ØP 2 983 931	ØQ 234 709	ØR 1 356	ØS 3 217 285

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS GENEDISNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GENEDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	423 270	UV		UW	423 270			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	1 530		1 530					
		Autres créances clients	UX	55 948		55 948					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	54		54					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	397 092		397 092					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	26 324		26 324					
		Groupe et associés (2)	VC	4 138 888		4 138 888					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 421 255		1 421 255					
		Charges constatées d'avance	VS	107 229		107 229					
	TOTAUX			VT	6 571 594	VU	6 148 323	VV	423 270		
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)									
		à 1 an maximum à l'origine	VG	11 317		11 317					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	1 810 343		396 584		1 232 918	180 841		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 325 161		3 325 161					
		Personnel et comptes rattachés	8C	655 413		655 413					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	374 952		374 952					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 823		2 823						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	109 448		109 448						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	25 873		25 873						
	Groupe et associés (2)	VI	2 127 095		2 127 095						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	93 405		93 405						
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L	934		934						
TOTAUX			VY	8 536 768	VZ	7 123 009		1 232 918	180 841		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	393 456	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



SERVAL
& ASSOCIÉS

MEMBRE DU RÉSEAU INTERNATIONAL GEC - FRANCHISE SERVAL & ASSOCIÉS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/03/2018

GENEDIS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 500 Euros**

**10/12 rue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS**

115/123, Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE – Tel : 01.84.20.40.00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
SA AU CAPITAL DE 385 000 € / RCS PARIS 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00045 / CODE NAF 6920 Z / N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706
WWW.SERVAL-ASSOCIES.COM

SAS GENEDIS**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Mars 2018**

A l'Assemblée Générale des associés de la SAS GENEDIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS GENEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

SAS GENEDIS**- 2 -****Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- 1) Conformément aux paragraphes, pages 29 et 30 de l'Annexe, « Engagements Financiers » et « Engagements reçus » :
 - Le montant des engagements donnés par la SAS GENEDIS s'établit à 12 980 270 €.
 - Le montant des engagements reçus au profit de la SAS GENEDIS s'établit à 1 882 864 €.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour la valeur des engagements. Ces éléments n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

- 2) La SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe « SAS GENEDIS EXPANSION », dont les conditions et les modalités d'application sont décrites au paragraphe « Impôts sur les bénéfices -Intégration fiscale » de la page 28 de l'Annexe.
Nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à apprécier les critères et modalités sur lesquels se fonde le calcul de l'impôt et à valider les conclusions d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

SAS GENEDIS**- 3 -****Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur le 12 juillet 2018.

SAS GENEDIS**- 4 -****Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

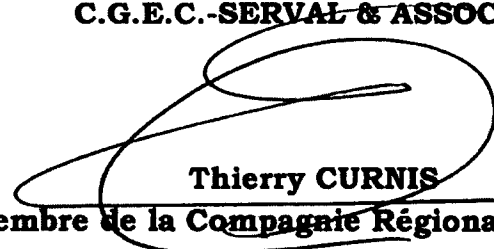
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS GENEDIS**- 5 -**

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly sur Seine, le 17 septembre 2018

Le Commissaire aux Comptes
C.G.E.C.-SERVAL & ASSOCIES



Thierry CURNIS
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	45 415 367	45 526 770	-111 402	-0,24
Production vendue (biens)	22 939	20 126	2 813	13,98
Production vendue (services)	946 720	1 011 307	-64 586	-6,39
Chiffre d'affaires net	46 385 027	46 558 202	-173 176	-0,37
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	206 337	245 616	-39 279	-15,99
Autres produits	275	12 702	-12 427	-97,84
Total I	46 591 639	46 816 521	-224 882	-0,48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	36 496 922	37 030 322	-533 400	-1,44
Variations de stock	-142 902	-125 989	-16 913	13,42
Achats de matières premières et autres approvi	48 668	55 124	-6 456	-11,71
Variations de stock	686	-464	1 149	-247,83
Autres achats et charges externes (a)	4 822 280	4 594 915	227 365	4,95
Impôts, taxes et versements assimilés	712 951	765 464	-52 513	-6,86
Salaires et traitements	2 072 539	2 174 391	-101 852	-4,68
Charges sociales	558 850	579 634	-20 784	-3,59
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	234 710	245 306	-10 597	-4,32
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	117 540	124 356	-6 816	-5,48
- Pour risques et charges : dotations aux provisi	10 000	54 380	-44 380	-81,61
Autres charges	9 310	8 765	545	6,22
Total II	44 941 554	45 506 206	-564 652	-1,24
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 650 084	1 310 314	339 770	25,93
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	34 759	963	33 796	NS
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	96 119	175 589	-79 469	-45,26
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	130 878	176 552	-45 673	-25,87
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio	31 610		31 610	
Intérêts et charges assimilées (4)	38 888	55 425	-16 537	-29,84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	70 498	55 425	15 073	27,19
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	60 380	121 126	-60 746	-50,15
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	1 710 465	1 431 440	279 024	19,49

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €

115/123, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01.84.20.40.00

SIREN 722 016 706





Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	32 844	19 240
Sur opérations en capital	940 141	166 429
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	80 473	
Total produits exceptionnels (VII)	1 053 458	185 669
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 175	6 962
Sur opérations en capital	18 904	166 299
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	30 079	173 261
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 023 380	12 408
Participation des salariés aux résultats (IX)	205 158	181 980
Impôts sur les bénéfices (X)	475 327	416 901
Total des produits (I+III+V+VII)	47 775 976	47 178 741
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	45 722 616	46 333 774
BENEFICE OU PERTE	2 053 359	844 967
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	42 267	42 246
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	20 416	17 006
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	6 650	781
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
 115/123, avenue Charles de Gaulle
 92200 NEUILLY SUR SEINE
 Tél : 01.84.20.40.00
 SIREN 722 016 706





Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	63 506	62 964	542	1 773
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	539 835		539 835	539 835
Constructions	1 826 535	251 649	1 574 886	1 645 699
Installations techniques, matériel et outillage industriels	881 406	754 608	126 799	171 000
Autres immobilisations corporelles	2 515 194	2 148 064	367 129	404 033
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				1 524
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 213 381		1 213 381	1 085 762
Prêts				
Autres immobilisations financières	423 270		423 270	395 770
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 463 128	3 217 285	4 245 842	4 245 396
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 715		5 715	6 401
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 874 780	117 540	3 757 240	3 607 522
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	57 479		57 479	52 797
Autres créances	5 983 615	31 610	5 952 006	2 477 071
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				2 700 000
Disponibilités	1 670 573		1 670 573	1 906 141
Charges constatées d'avance (3)	107 230		107 230	152 446
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 699 392	149 150	11 550 242	10 902 377
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 162 520	3 366 435	15 796 085	15 147 774
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
 115/123, avenue Charles de Gaulle
 92200 NEUILLY SUR SEINE
 Tél : 01.84.20.40.00
 SIREN 722 016 706





Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 750	3 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	612	612
Autres réserves	4 344 354	3 499 386
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 053 359	844 967
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 439 575	4 386 216
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	603 490	621 290
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	603 490	621 290
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 821 661	2 219 795
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 127 096	2 817 643
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	216 251	193 064
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 325 161	3 657 725
Dettes fiscales et sociales	1 142 637	1 199 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 874	27 304
Autres dettes	93 405	23 167
Produits constatés d'avance (1)	934	2 357
TOTAL DETTES	8 753 020	10 140 268
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	15 796 085	15 147 774
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 413 759	1 809 270
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 123 009	8 137 933
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 317	15 585
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
 115/123, avenue Charles de Gaulle
 92200 NEUILLY SUR SEINE
 Tél : 01.84.20.40.00
 SIREN 722 016 706





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 15 796 085 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 053 359 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2018 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €

115/123, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01.84.20.40.00

SIREN 722 016 706





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobiller : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €

115/123, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01.84.20.40.00

SIREN 722 016 706





Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord partielier. Les engagements coorespondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 128 108 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
115/123, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.84.20.40.00
SIREN 722 016 706





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 506	1 356	1 356	63 506
Immobilisations incorporelles	63 506	1 356	1 356	63 506
- Terrains	539 835			539 835
- Constructions sur sol propre	1 813 439			1 813 439
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	868 565	12 841		881 406
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 250 461	48 793		2 299 254
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	194 370	18 570		212 940
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 682 766	80 204		5 762 970
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 524		1 524	
- Autres titres immobilisés	1 085 762	144 999	17 379	1 213 381
- Prêts et autres immobilisations financières	395 770	27 500		423 270
Immobilisations financières	1 483 056	172 499	18 904	1 636 652
ACTIF IMMOBILISE	7 229 328	254 059	20 260	7 463 128

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
 115/123, avenue Charles de Gaulle
 92200 NEUILLY SUR SEINE
 Tél : 01.84.20.40.00
 SIREN 722 016 706





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 733	2 587	1 356	62 964
Immobilisations incorporelles	61 733	2 587	1 356	62 964
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	167 740	70 814		238 554
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	697 565	57 042		754 608
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 895 323	69 644		1 964 966
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 672	24 281		163 953
- Emballages récupérables et divers	5 803	10 341		16 145
Immobilisations corporelles	2 922 199	232 122		3 154 321
ACTIF IMMOBILISE	2 983 932	234 710	1 356	3 217 285

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €

115/123, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01.84.20.40.00

SIREN 722 016 706



Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	750
Frs mses-avoirs non parvenus	35 052
Scapnor coop.rgx a recevoir	675
Scapnor coop. natx a recevoir	8 936
Galec ristournes a recevoir	367 554
Coopernic - a recevoir	96 052
Scapnor - coopelec ar	234 012
Lucie boni&mali à recevoir	26 148
Bt lec rrr a recevoir	7 750
Scaparf - ristournes a recevoir	131 460
Scapmaree excédent gest a recevoir	10 068
Rrr autre centrale a recevoir	9 743
Etat prod. a recevoir	26 324
Associés - intérêts courus	8 600
Produits a recevoir	2 285
Intérêts courus à recevoir	2 639
Total	968 048

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
115/123, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.84.20.40.00
SIREN 722 018 708



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	621 290	10 000	27 800		603 490
Total	621 290	10 000	27 800		603 490
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000	27 800		
Financières		31 610			
Exceptionnelles					

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €

6/123, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01.84.20.40.00

SIREN 722 016 706





Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	179 049
Fourn.fact.non parvenues fg.	236 587
Intérêts courus s/emprunt	1 023
Intérêts courus a payer	11 317
Dettes prov. pour c.p.	168 190
Participation 2011-2012	17 984
Participation 2012-2013	35 441
Participation 2013-2014	31 158
Participation 2014-2015	15 725
Participation 2015-2016	12 752
Dette participation 2016-2017	30 082
Participation 2017-18	167 119
Intéressement 2015-2016	17 599
Intéressement 2016-2017	11 180
Intéressement 2017-18	79 070
int part chq expirés	2 277
Dette prov/primes annuelles	39 248
Prov.primes exceptionnelles	25 000
Chrg soc / congés payés	53 821
Chrg soc / prime annuelle	12 560
Charges sociales sur primes prov.	8 000
Taxe apprentissage	3 133
Taxe formation continue	4 608
Taxe contribution logemen	11 447
Taxes s/gdes surfaces	144 555
Contribution social solid	55 360
Charges fisc. sur congés	3 751
Charges fisc. sur primes	876
Etat - cfe a payer	27 100
Eat-taxes foncieres a payer	31 749
Etat-taxe s/depenses publicite	2 862
Etat-taxe peche durable	571
Taxe video a payer	250
Total	1 441 443

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
115/123, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.84.20.40.00
SIREN 722 016 706





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais généraux	70 243		
Cca marchandises	36 987		
Total	107 230		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits const. d'avance	934		
Total	934		

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
115/123, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.84.20.40.00
SIREN 722 016 706





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

	31/03/2018
Ventes de marchandises	46 385 027
TOTAL	46 385 027

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	36 496 922	1 017 978
Achats de matières premières et fournitures	15 692	15 692
Achats d'autres approvisionnements	32 976	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	303 430	
TOTAL	36 849 020	1 033 670

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 020 euros

COOP COMMUNICATIONS

115/130, av.

92200 NEUILLY

Tél : 01.47.33.11.11

SIREN 722 015 111

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration.

Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires)

sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.

L'impôt qui aurait été dû par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 476 347 euros.

L'impôt effectivement dû par le groupe s'élève à 945 952 euros.





Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	104	
Ouvriers		
Total	113	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire donnée</i>	11 097 406
Avals et cautions	11 097 406
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du capital restant du et des intérêts courus des emprunts dont intérêts courus 73 543 euros</i>	1 882 864
Autres engagements donnés	1 882 864
Total	12 980 270
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	11 097 406
Engagements assortis de suretés réelles	1 882 864

- Crédit coopératif 400 keuros - fin 10/2021

Capital restant du au 31/03/2018 : 176 485 euros

Nantissement du fonds de commerce à hauteur du capital
à rembourser, intérêts et pénalités.

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
115/123, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.84.20.40.00
SIREN 722 016 706



Autres informations

- BECM 540 keuros - fin 05/2020

Capital restant du au 31/03/2018 : 246 386 euros

Nantissement du fonds de commerce à hauteur du capital
à rembourser, intérêts et pénalités.

- BECM 2150 keuros - fin 12/2023

Capital restant du au 31/03/2018 : 1 386 448 euros

Nantissement du fonds de commerce à hauteur du capital
à rembourser, intérêts et pénalités.

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions obtenues des parrains (ces sommes représentent le capital restant du des emprunts ainsi que les intérêts)</i>	1 882 864
Avals et cautions	1 882 864
Autres engagements reçus	
Total	1 882 864
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	1 882 864
Engagements assortis de suretés réelles	1 882 864

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision mais les a valorisés à une somme de 48 897 Euros au 31 Mars 2018.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 1.37 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

CGFC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €

4123, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01.84.20.40.00

SIREN 722 016 706



Autres informations

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

CGEC SERVAL & Associés

SA au capital de 385 000 €
115/123, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.84.20.40.00
SIREN 722 016 706



GENEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €37.500
Siège Social : 10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS
339 436 693 RCS NANTERRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 mars 2018 s'élevant à €2.053.359,38, dont €128.108 non distribuable au titre du CICE, de la manière suivante :

- à la réserve facultative, le CICE, soit €128.108,
- le solde à distribuer aux associés, soit €1.925.251,38

L'Assemblée Générale décide en outre de prélever la somme de €1.574.748,62 sur la réserve facultative, afin de distribuer aux associés un dividende global de €3.500.000.

En conséquence, chaque action donnera droit à son titulaire à un dividende de €1.400.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018:

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale restera fixée à €3.750 soit 10 % du capital social,
- la réserve indisponible reste fixée à €612,25,
- la réserve facultative est ramenée de €4.344.353,60 à €2.897.712,98.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que les dividendes suivants ont été distribués aux actionnaires au cours des trois derniers exercices, à savoir :

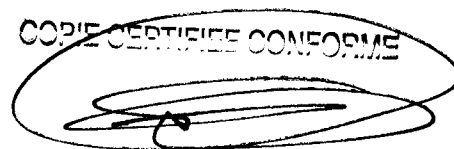
- par l'Assemblée Générale du 10 septembre 2015, la somme de €600.000, soit un dividende de €240 par action, ouvrant droit au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité

de son montant,

- par l'Assemblée Générale du 15 septembre 2016, la somme de €550.000, soit un dividende de €220 par action, ouvrant droit au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



2



AUDI-JURIS

TOQUE L 0057

Stéphanie GIRAUD
Patricia LECOEUR-PARADIS
Corinne AGATENSI-AIME
Fabrice MOULINET
Avocats Associés

Michael LECLERC
Avocat Collaborateur

Nicolas PASINETTI
Maria DAL
Coline DELEMOTTE
Juristes

Monsieur le Greffier du
Tribunal de Commerce de NANTERRE
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

Paris, le 20 novembre 2021

Nos Réf. : FM/NP/RD

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Monsieur le Greffier,

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les documents afférents à la Société :

« GENEDIS »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 37.500
Siège Social : 10/12 Avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS

339 436 693 RCS NANTERRE

à savoir :

- une copie certifiée conforme de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- une copie certifiée conforme des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- une copie certifiée conforme du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- un chèque n°4712971 de € 47.90 tiré sur la Banque CREDIT COOPERATIF.

Merci d'établir la facture au nom du client et nous l'adresser.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.


Nicolas PASINETTI
Juriste Consultant

Fabrice MOULINET
Avocat Associé